



IPAC

SCHOOL OF MANAGEMENT

APPRENDRE & ENTREPRENDRE

BACHELOR TOURISME

BAC +3

Titre délivré «**RESPONSABLE D'ACTIVITÉS
OU D'ENTREPRISES TOURISTIQUES**» - niveau II

Titre inscrit au Répertoire National
de la Certification Professionnelle

Loisirs

Tourisme d'affaires

Événementiel



**ACCESSIBLE POST BAC
ACCESSIBLE APRES UN BAC +2**



www.ipac-france.com

IPAC

SCHOOL OF MANAGEMENT



Vous avez choisi votre destination professionnelle ?

LE BACHELOR TOURISME

L'industrie du tourisme constitue aujourd'hui le premier secteur d'activité économique et commerciale au niveau mondial.

L'IPAC a pour objectif de vous former aux techniques et pratiques utilisées dans cet univers professionnel dynamique et porteur : ce secteur d'activités génère près de 900 000 emplois en France chaque année (*source : Insee*).

Ce parcours d'études vous permet d'accéder à des postes à responsabilité au sein d'entreprises et structures diversifiées, telles que : tours opérateurs, agences de voyages, agences événementielles, centres de congrès, hébergements, offices de tourisme, sites touristiques ...

Une équipe pédagogique issue du secteur professionnel, la réalisation de missions de terrain, de nombreuses entreprises partenaires : autant d'atouts que vous propose le Bachelor Tourisme pour une intégration professionnelle réussie.



CONDITIONS D'ADMISSION

Obtention obligatoire du baccalauréat ou Equivalent (DAEU) ou titre de niveau IV.
BAC + 1 validé pour une entrée en 2ème année.
Modalités de recrutement : examen du dossier et entretien.

DURÉE DES ÉTUDES

3 ans après un BAC
1 an après un BAC + 2

ORGANISATION ANNÉE 1 ET 2

Cours regroupés par unités d'enseignement (*Enseignement professionnel et spécialité, Pratique professionnelle, Gestion Environnement, Langues*)
Période de stage en entreprise à partir d'avril, pour une durée minimum de 3 mois.

ORGANISATION ANNÉE 3

Cours regroupés par unités d'enseignement, sous forme de séminaires thématiques (*Marketing et Techniques Touristiques, Management, Gestion, Juridique, Langues et Culture, Dossiers*)
Période de stage en entreprise à partir de février, pour une durée minimum de 4 mois.

Programme Bachelor Tourisme - Années 1 et 2

<p>ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS ET SPÉCIALITÉS</p> <p>Méthodologie professionnelle Marketing Communication professionnelle Management Négociation Etude de cas Techniques touristiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement de la relation client - Management de l'activité touristique - Gestion de production touristique - Développement de la relation commerciale - Géostratégie du tourisme international 	<p>PRATIQUE PROFESSIONNELLE</p> <p>Dossier professionnel – Economie d'Entreprise Missions professionnelles en entreprise Stages professionnels</p> 	<p>GESTION</p> <p>Informatique Finance Mathématiques - statistiques</p>	<p>ENVIRONNEMENT</p> <p>Organisation de l'entreprise Economie générale Droit</p>	<p>LANGUES</p> <p>Anglais Langue Vivante Européenne (Allemand – Espagnol – Italien)</p> 
---	--	--	---	--

Programme Bachelor Tourisme - Années 3

<p>MARKETING ET TECHNIQUES TOURISTIQUES</p> <p>Communication opérationnelle Marketing stratégique Marketing du tourisme et gestion de la relation client Stratégie de communication Animation et guidage Création d'événements Gestion de sites touristiques Management de la qualité dans le tourisme Montage de produits touristiques</p>	<p>MANAGEMENT</p> <p>Communication et relations professionnelles Management des hommes et des organisations Négociation</p>	<p>GESTION</p> <p>Outils de gestion budgétaire Tourismatique Gestion prévisionnelle/ Plan d'affaires</p>	<p>JURIDIQUE</p> <p>Environnement juridique de l'entreprise Droit des sociétés et des associations Droit du travail</p>	<p>LANGUES ET CULTURE</p> <p>Anglais Langue Vivante Européenne (Allemand – Espagnol – Italien)</p>	<p>DOSSIERS</p> <p>Stage en entreprise Dossier professionnel Etude de cas Marketing et Techniques touristiques Etude de cas Management Etude de cas Gestion Etude de cas Juridique</p>
--	--	---	--	---	---

La validation académique de la formation

La validation des connaissances s'effectue dans le cadre d'un contrôle continu en fin de semestre, en année 1 et 2 du cursus.

En année 3, un partiel est prévu à l'issue de chaque séminaire de cours, et une étude de cas transversale a lieu en fin d'année de formation.

Les étudiants devront, pour être admis au titre de « **Responsable d'activités ou d'entreprises touristiques** » - Niveau II (*Inscrit au Répertoire National de la Certification Professionnelle*), avoir validé les crédits ECTS (*European Credit Transfer System*) nécessaires.

Ce système facilite la mobilité de l'étudiant dans d'autres universités européennes. Il lui permet aussi de poursuivre ses études à un niveau supérieur, afin d'intégrer une programme MBA ou Master.

Etudes à l'international

L'IPAC a noué des partenariats avec des universités étrangères dès 1987.

Ces partenariats donnent la possibilité de s'inscrire pour un semestre ou pour une année dans l'une de ces universités (*Irlande, Ecosse, Espagne, Allemagne, Pays-Bas ...*), soit dans le cadre de la troisième année de Bachelor, soit au terme de celle-ci.

Les étudiants en Bachelor peuvent saisir l'opportunité d'étudier une ou deux années à l'International afin de faciliter leur insertion professionnelle future.



Bachelor Tourisme Rythme saisonnier

Concitez études et activité saisonnière ? C'est possible !

Vivez l'expérience de l'alternance en rythme saisonnier : des inter-saisons, conciliant école et vie professionnelle et un hiver 100 % entreprise (cours en E-learning).

Idéal pour conjuguer études et stages.
Sportif, préparation au BE Ski, brevet pisteur ou travail saisonnier en station tout l'hiver.



Témoignages d'étudiants



Krislina, 22 ans
Anncy (Rhône-Alpes)

Mon objectif en intégrant l'IPAC ?
Travailler dans le tourisme d'affaires et voyager.

LES DÉBOUCHÉS

Responsable de missions en office de tourisme,
Responsable de mission en agences de voyages et tours opérateurs,
Responsable de projets de communication et de développement commercial,
Responsable de projets touristiques liés à la nature, à la culture et au patrimoine,
Responsable d'unités touristiques : résidence ou club de vacances, hébergement de plein air, hôtel,
Responsable événementiel,
Responsable commercial congrès et séminaires (tourisme d'affaires).

La recherche permanente de progrès de l'IPAC s'appuie sur :
Un système **Qualité certifié ISO 9001 version 2008** par Bureau Veritas Certification,
Des formateurs sensibilisés à l'importance de leur mission et à la Qualité,
Un suivi personnalisé des étudiants/stagiaires,

Un réseau d'entreprises associées actives au sein d'un Conseil Académique qui suit et valide l'évolution des programmes.



ALBERTVILLE ZA du Chiriac 542 rue Louis Armand 73200 ALBERTVILLE Tél: 04 79 37 14 01 Fax: 04 79 37 17 29	ANNECY 42 chemin de la Prairie 74000 ANNECY Tél: 04 50 45 13 91 Fax: 04 50 45 84 81	CHAMBÉRY L'Axiome 44 rue Charles Montreuil 73000 CHAMBÉRY Tél: 04 79 69 65 91 Fax: 04 79 62 94 79	GENÈVE rue Grand Pré 58 1202 GENÈVE Tél: (41) 022 700 56 55 Fax: (41) 022 700 56 73	GENEVOIS LEMAN 15 rue de Montréal 74100 VILLE LA GRAND Tél: 04 50 37 14 32 Fax: 04 50 87 22 93
--	--	---	--	---

Site des anciens élèves de l'IPAC : <http://community.ipac-france.com>

LES PARTENAIRES PROFESSIONNELS DE L'IPAC : Ils font confiance à nos étudiants et les accueillent dans le cadre de missions et de stages.

